



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Actions pour lutter contre le suicide des jeunes Amérindiens de Guyane française

Question écrite n° 718

Texte de la question

Mme Valérie Gomez-Bassac interroge Mme la ministre des outre-mer sur les actions que mènera son ministère durant les années 2017 à 2022 concernant le suicide des jeunes Amérindiens en Guyane française. Les suicides de ces populations atteignent un taux record dès l'âge de 14 ans, un taux jugé 8 à 10 fois supérieur à la moyenne du reste de la Guyane ou de la métropole. Elle souhaite savoir quelles seront les suites du rapport de Mmes Aline Archimbaud et Marie-Anne Chapdelaine et des actions entreprises sous la précédente mandature.

Texte de la réponse

La survenue de suicides ou de tentatives de suicides chez les jeunes amérindiens et bushinengués est un phénomène récurrent et préoccupant. Les causes des suicides ont fait depuis plus de 10 ans l'objet de différentes études anthropologiques et psychosociologiques. Elles relèvent globalement plus d'une perte de repères et d'un malaise sociétal profond que de troubles psychologiques individuels. Après une moyenne de 2 suicides par an entre 2003 et 2013, les années 2014 et 2015, ont vu une hausse du nombre de suicides dans les communautés amérindiennes (2014 : 5 cas ; 2015 : 6). Aucun suicide n'a été enregistré durant l'ensemble de l'année 2016. 3 suicides sont dénombrés depuis le début de l'année 2017. Si l'on prend les chiffres des années les plus défavorables, 2014 et 2015, rapportés à la population amérindienne, on constate 2,7 fois plus de suicides parmi cette population (5,5/12000 habitants soit 46/100 000) que la moyenne nationale (17 suicides pour 100 000 habitants). Les services de la Direction générale des outre-mer travaillent de concert avec la Préfecture de Guyane sur le suivi des préconisations du rapport parlementaire de Madame Aline ARCHIMBAUD et de Marie-Anne CHAPDELAIN. Pour l'année 2016-2017, deux rencontres ont été organisées au cabinet de la ministre des outre-mer en présence des parlementaires pour présenter l'état d'avancement des différentes mesures. Actuellement, 15 propositions du rapport parlementaire sont totalement ou partiellement mises en œuvre, au travers de plus de 30 actions dans les domaines de la santé, l'accès aux droits, l'éducation, l'aménagement/infrastructures et l'emploi. Ainsi, peut être mise en exergue la réalisation des mesures suivantes : - L'accompagnement des communautés dans l'élaboration des demandes d'attribution de foncier a été développé. Pour cela, une commission d'attribution foncière Communautés d'habitants, dite CAF amérindienne, a été tenue dès le mois de mars 2016. Cela faisait 2 ans que cette CAF ne s'était pas réunie. Parallèlement, un dispositif novateur d'accompagnement des porteurs de projets et de médiation avec les mairies et d'autres institutions a été créé. Il s'agit d'aider les porteurs à définir précisément leurs besoins, puis à exprimer une demande cohérente avec ce besoin, tout en prenant très en amont en considération les projets de développement connexes. Cet accompagnement permet rigueur dans la définition du projet, transparence dans le traitement de la demande, association précoce des acteurs concernés, notamment les collectivités, et cohérence avec les projets fonciers de la même zone (autre demande communautaire, cession à titre onéreux, projet agricole, biomasse, demande d'une collectivité locale). - Une filière spécifique Jeunes de l'intérieur au sein du Régiment du service militaire adapté (RSMA) a été créée. 15 jeunes Amérindiens Wayāpi de Trois-Sauts ont intégré en octobre 2016 une formation multitechnique dédiée de 6 mois au RSMA de Saint-Jean du Maroni. L'objectif est de former des jeunes des fleuves dans des savoir-faire qui seront directement exploités pour la

réalisation de projets dans les communautés (carbets, passerelles, réparations de moteurs, construction de pirogues traditionnelles, rénovation des écoles...). - Un Centre médico-psychologique a été installé de manière pérenne à Maripasoula avec la présence permanente d'un infirmier spécialisé en psychiatrie au centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS). Madame la Ministre attache une attention particulière au développement des 18 CDPS qui dépendent du centre hospitalier de Cayenne. Ainsi, dix millions d'euros ont été accordés par l'État pour la reconstruction de 3 CDPS : Carmopi, Apatou et Grand Santi. Par ailleurs, trois millions d'euros ont été délégués pour la réfection des anciens CDPS et un million d'euro a été versé en 2017 pour le fonctionnement de ces centres. Enfin, sous deux ans, le CDPS de Maripasoula sera transformé en hôpital de proximité. Développer des infrastructures n'est cependant pas suffisant et il faut anticiper les conséquences de l'évolution démographique. Ainsi, l'Agence régionale de santé, bénéficie d'une mission d'appui de l'IGAS pour définir la cartographie de l'offre de soins sur tout le territoire guyanais. - Tous prêts, cumul de trois opérations visant à permettre à des jeunes ultra-marins d'assister à l'Euro de football 2016, qui se déroulait en Métropole (139 jeunes). - L'hébergement et l'accompagnement des élèves des fleuves sur le littoral et à Maripasoula s'est concrétisé grâce au projet PREMICES porté par la Fondation Apprentis d'Auteuil (l'Etat étant le premier co-financeur à travers notamment le fond d'expérimentation jeunesse (FEJ) DOM et le programme 147) dont la 1ère étape (Maison ressources AGAPE) a été inaugurée le 14 mars. - L'Accueil de lycéens amérindiens du littoral à la Maison familiale et rurale (MFR) de Régina est effectif depuis la rentrée 2016 : 15 lycéens d'internats de Cayenne sont accueillis à la MFR durant les week-ends, jours fériés et vacances intermédiaires. Ce projet a été financé dans le cadre de l'appel à projet Economie sociale et solidaire à hauteur de 75 000 € (90%) 2016 et l'appel à projet CAF 2017 (75 000 €). - Le Nouvel internat à Maripasoula va permettre d'héberger 130 élèves (6e-3e) issus des villages wayana du Haut-Maroni, actuellement répartis sur 3 sites dans des bâtiments vétustes. Le projet de 5,4 M€, financé à 100 % par l'État dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir. Par ailleurs, les actions suivantes sont en cours de réalisation : - L'ouverture de l'internat du lycée Melkior-Garré (Cayenne) le week-end et petites vacances et peut-être le lycée Lama-Prévôt (Cayenne) (toujours en discussion) dans le cadre du projet PREMICES/AGAPE/Apprentis d'Auteuil. - La poursuite de l'instruction du projet d'approvisionnement individuel en eau potable de Trois-Sauts. - La poursuite de l'instruction du projet d'électrification en photovoltaïque de Trois-Sauts. - La prévention des addictions à l'alcool et aux drogues sur l'Oyapock (association ADER/financement MILDECA).

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Gomez-Bassac](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 718

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 août 2017](#), page 4146

Réponse publiée au JO le : [14 novembre 2017](#), page 5584